



S' KR Ü T T B L Ä T T

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N° 12 / 141 / 2014

le 22 décembre 2014

Le temps de Noël, fête familiale par excellence, est une période propice aux rencontres pour les petits et les grands. La cérémonie des Vœux de la Commune, qui s'adresse à l'ensemble de la communauté villageoise, s'inscrit pleinement dans cet esprit.

INVITATION à la réception du Nouvel An 2015

Avec les Adjointes au Maire et les Conseillers Municipaux, j'ai l'immense plaisir de vous inviter à ce moment privilégié de la réception du Nouvel An de la Commune, qui vous est proposée

**le dimanche 28 décembre 2014 à 18 H 00
à la Salle des Fêtes.**

La manifestation sera l'occasion de jeter un œil dans le rétroviseur en revenant succinctement sur l'année que nous venons de vivre, et aussi de nous projeter sur 2015.

Elle prêtera son cadre à des distinctions dont la remise officielle de l'honorariat à l'Adjoint au Maire sortant, M. Lucien FRIEH, et à la mise en valeur des acteurs du fleurissement de notre beau village.

Le verre de l'amitié qui facilitera les échanges et permettra aux nouveaux habitants de faire connaissance, clôturera la cérémonie.

Le Maire

Bernard DIRNINGER

Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 19 décembre 2014 et informations diverses

- **Urbanisme** : la déclaration préalable à la construction d'une piscine au 26 Grand-rue, présentée par Mme Stéphanie ROSENFELDER-DAVID, est transmise à la Direction Départementale des Territoires pour instruction.
- **Participation à l'achat d'un mannequin pour les sapeurs-pompiers du secteur par la Commune de Jepsheim** : le Conseil Municipal décide de participer, avec neuf autres communes du secteur, à l'acquisition d'un mannequin et d'un défibrillateur de formation utilisable sur tout mannequin, d'une valeur de 2 998 € HT, soit une quote-part pour Riedwihr de 299,80 € HT, à verser à la Commune de Jepsheim.
- **Attribution d'une subvention exceptionnelle au Comité de Jumelage avec BÄHLINGEN** : le Conseil Municipal confirme sa participation exceptionnelle de 200 € à verser au Comité de Jumelage au titre de l'année 2014 pour l'organisation de la journée d'accueil des homologues Allemands, le 20 septembre dernier à Riedwihr.
- **Rythmes scolaires, reversement du fonds d'amorçage de l'État à la Jeunesse du Ried Brun** : la Commune a perçu le 1er acompte de la participation de l'État pour l'organisation des Temps d'Activités Péri-éducatives (TAP), en faveur des enfants de Riedwihr, d'un montant de 783,33 €. Ce crédit, ainsi que le solde du fonds, est à reverser à l'Association de la Jeunesse du Ried Brun, organisatrice des TAP pour le compte de la CCPRB.
- **Convention de missions de service public et fourrière avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) de Colmar et Environs** : le Conseil Municipal accepte les termes de la convention proposée par la SPA entraînant une contribution forfaitaire annuelle de 0,73 €/habitant pour 2015, une augmentation étant d'ores et déjà prévue pour les deux années suivantes.
- **Désignation d'un estimateur chargé d'évaluer les dommages causés par le gibier pour la durée de la prochaine location de la chasse (2015-2024)** : le Conseil Municipal est favorable à la désignation de M. Joseph MEYER de Wickerschwihr en remplacement de M. Jean-Paul OBRECHT de Kunheim, qui n'a pas souhaité poursuivre sa mission.

- **Comptes rendus de diverses réunions par le Maire :**
 - le 20 novembre 2014, rencontre avec l'interlocuteur privilégié ERDF
 - Le 26 novembre 2014, rendez-vous du Maire avec le conseiller Collectivités Territoriales GrDF
 - le 2 décembre 2014, réunion de présentation du projet Très Haut Débit (THD) Alsace par le Conseil Régional et le Conseil Général.
 - Le 4 décembre 2014, « balade thermique » et réunion publique d'information à Riedwihr, avec M. Pierre-Jean CHOLLEY, Conseiller Info Énergie. Malheureusement peu de participants à cette soirée fort intéressante, proposée par la CCPRB et la Commune de Riedwihr. L'animation consistait à montrer les carences en isolation thermique des bâtiments publics et des particuliers, grâce à une caméra thermique. Le conseiller a commenté et expliqué les images prises au fur et à mesure de la balade dans la commune. Une réunion publique a suivi dans les Marronniers et portait sur les économies d'énergies incluant notamment une présentation des techniques de rénovation et des aides financières existantes. Les personnes intéressées par un passage à domicile (exceptionnel et gratuit, dans le cadre de cette action) du conseiller, avec la caméra, voudront bien contacter M. CHOLLEY au 03 89 72 47 93.
 - le 10 décembre 2014, réunion SCOT Colmar Rhin Vosges
 - le 11 décembre 2014, réunion du Conseil de Fabrique, compte rendu par Mme Doris LIEBY, Adjointe
 - le 11 décembre 2014, réunion du Conseil Communautaire du Pays du Ried Brun : - **les tarifs 2015** des services (eau, assainissement, déchetterie, ordures ménagères...) sont adoptés, **sans augmentation pour Riedwihr** (cf. détails ci-après) ; - à noter que les contenants acier et aluminium (boîte de conserves...) seront collectés en même temps que les papiers-cartons et bouteilles plastiques.

- **Bilan d'activité des gardes de la Brigade Verte à Riedwihr, du 1er au 30 novembre 2014 .**

- **Lettre du 27 novembre 2014 de la Préfecture signalant qu'un montant de 10 000 € a été attribué à la Commune pour la procédure d'élaboration du PLU.**

- **Recettes des taxes et locations diverses en 2014 :** taxe de séjour (578,58 €), emplacements publicitaires (240 €), bascule (30 €), frais de fonctionnement école primaire (4 655 €), bibliothèque municipale (65 €), location alambic (168 €), location salle des fêtes et Marronniers (2 255 €),

location logement école (4 877 €), terrains communaux (1 645,44 €), concession cimetièrre (970 €).

- **« Commune Nature », démarche zéro phyto : remise de la 3ème libellule :** la 3ème libellule a été remise à la Commune, le 22 octobre dernier à Holtzheim. La remise de cette distinction et l'atteinte du niveau supérieur de cette démarche est le résultat de la progression de l'engagement communal à réduire, voire à supprimer, l'utilisation de produits phytosanitaires, contribuant ainsi à la préservation de la qualité des ressources en eau en Alsace. La population est également encouragée à s'engager dans ce sens.
- **Recensement de la population :** l'INSEE signale que la Commune de Riedwihr compte 407 habitants au 1er janvier 2015.
- **Mise en place d'un sapin sur la place de l'École :** M. Jean-Paul MERTZ a mis à disposition de la Commune un sapin pour décorer la place de l'École, à l'occasion de Noël. M. l'Adjoint Jean-Claude JAEGLI, avec l'agent communal, M. Étienne BURDLOFF, et avec l'aide bénévole de MM. Lucien FRIEH, Franck MERTZ et Jérôme BURDLOFF, se sont chargés de cette opération. Merci !

Réglementation de l'utilisation de pétards, artifices élémentaires de divertissement et pièces d'artifices

L'article 11 de l'arrêté préfectoral du 13 septembre 2013, qui est affiché en Mairie, stipule : « ...il est interdit de tirer pétards, artifices élémentaires et pièces d'artifices à **moins de 50 mètres** de tout bâtiment commercial, industriel ou artisanal, écoles et établissements d'enseignement, immeuble d'habitation ou bâtiment public ».

L'utilisation de ces artifices de divertissement impose en milieu urbanisé des précautions particulières, en regard des dangers, accidents et atteintes graves aux personnes et aux biens, aux troubles à la tranquillité et à l'ordre public, qui peuvent résulter de leur emploi inconsidéré.

Merci de votre compréhension. La réglementation est sévère, mais il y va de la sécurité de tous.

70ème Anniversaire de la Libération de RIEDWIHR

Notez-vous d'ores et déjà la soirée du lundi 26 janvier 2015, date à la quelle la Commune se souviendra.

EAU

PRIX DE L'EAU A COMPTEUR DU 1^{ER} JANVIER 2015

- Tranche de 0 à 250 m³/semestre0.83 € HT/m³
- Tranche de 250 à 500 m³/semestre0.69 € HT/m³
- Tranche de + de 500m³/semestre0.67 € HT/m³

PRIX LOCATION COMPTEUR ET ENTRETIEN DU BRANCHEMENT

- Compteur 15 mm.....25.96 € HT/an
- Compteur 20 mm.....29.98 € HT/an
- Compteur 25 mm.....33.78 € HT/an
- Compteur 30 mm.....39.80 € HT/an

REDEVANCE A VERSER A L'AGENCE DE L'EAU A COMPTEUR DU 1^{ER} JANVIER 2015

	Redevance pollution domestique en € HT/m ³	Redevance modernisation des réseaux en € HT/m ³
BISCHWIHR	0.395	0.274
FORTSCHWIHR	0.395	0.274
GRUSSENHEIM	0.395	0.274
HOLTZWIHR	0.395	0.274
MUNTZENHEIM	0.395	0.274
RIEDWIHR	0.395	0.274
WICKERSCHWIHR	0.395	0.274

ASSAINISSEMENT

PRIX DE L'ASSAINISSEMENT A COMPTEUR DU 1^{ER} JANVIER 2015

➤ REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- BISCHWIHR 0,82 € HT/m³
- MUNTZENHEIM 0,75 € HT/m³
- GRUSSENHEIM..... 0,90 € HT/m³
- FORTSCHWIHR 1,58 € HT/m³
- HOLTZWIHR, RIEDWIHR, WICKERSCHWIHR 1,35 € HT/m³
- Le prix du m³ est doublé pour les foyers raccordables qui ne sont pas raccordés dans le délai réglementaire de 2 ans, après réception des travaux de mise en place de l'assainissement collectif.

➤ FORFAIT DE 50 M3/AN/PERSONNE DANS TOUTES LES COMMUNES POUR :

- Foyers non raccordés au réseau d'eau potable
- Exploitants agricoles (petits et gros éleveurs)
- Foyers non raccordables au réseau d'eaux usées

PART FIXE ASSAINISSEMENT/AN (SAUF MAISONS INHABITEES)

- MUNTZENHEIM40,00 € HT
- BISCHWIHR50,00 € HT
- GRUSSENHEIM.....70,00 € HT
- HOLTZWIHR, RIEDWIHR, WICKERSCHWIHR et FORTSCHWIHR
 - * Appartement faisant partie d'un collectif avec compteur non individualisé et personne seule 60 € HT
 - * Entreprises, bâtiments communaux et foyer supérieur ou égal à deux personnes108 € HT

PARTICIPATION POUR FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PFAC)

La PFAC (Participation pour Financement de l'Assainissement Collectif) pour 2014 :

- Propriétaires d'immeubles neufs, réalisés postérieurement à la mise en service du réseau (maison individuelle, accolée ou en bande) : **1 500 €/immeuble**
- Propriétaires d'immeubles existants, déjà raccordés au réseau de collecte des eaux usées lorsqu'ils réalisent des travaux d'extensions, d'aménagements intérieurs : **750 €/immeuble**
- Propriétaires d'immeubles existants non raccordé au réseau public lorsque le raccordement à un nouveau réseau est réalisé : **1 000 €/immeuble**
- Propriétaires d'immeubles collectifs qui comprennent plusieurs logements :
 - * 1 500 € pour le 1^{er} logement
 - * 750 € par logement supplémentaire

ORDURES MENAGERES

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES 2015

La redevance comprend la location de la poubelle et la collecte des ordures ménagères.

➤ Poubelle principale/an

Récipients	Tarifs (en € TTC)
35 L	55,16
50 L	63,44
80 L	81,26
120 L	102,08
240 L	165,68
660 L	477,32

➤ Poubelle supplémentaire/an

Récipients	Tarifs (en € TTC)
35 L	55,16
50 L	63,44
80 L	81,26
120 L	102,08
240 L	96,94
660 L	288,64

DECHETTERIE

TARIFICATIONS DIVERSES

- Artisans, commerçants et exploitants agricoles :
14 € HT/m³
- Dépôts de gravats :
9,40 € HT/m³
- Particuliers extérieurs :
15,24 € HT/dépôt

FONCTIONNEMENT DECHETTERIE

Une redevance de 15,76 € HT/an/habitant sera perçue au titre de ce service pour le fonctionnement de la déchetterie intersyndicale.

LOCATION DE L'ESPACE RIED BRUN

SALLE DE SPECTACLE Y COMPRIS HALL MODULAIRE - TARIF DU 01/09/2014 AU 01/09/2015

		Prix/manifestation	Prix/manifestation supplémentaire (par jour consécutif)
Pays du Ried Brun	Associations, particuliers	400 €	240 €
	Entreprises	680 €	408 €
Hors Pays du Ried Brun	Associations, particuliers	720 €	432 €
	Entreprises	980 €	588 €

CONDITIONS DE LOCATION

En cas de location payante ou gratuite (1 par commune et par an) :

- Prix de la location + 8 heures de mise à disposition du régisseur technique
- 25 €/heure au-delà de la 8^{ème} heure de mise à disposition du régisseur technique

HALL MODULAIRE EXCLUSIVEMENT

- Associations, entreprises ou particuliers du Pays du Ried Brun
200 € par jour (120 € par jour supplémentaire)
- Associations, entreprises ou particuliers hors Pays du Ried Brun
250 € par jour (150 € par jour supplémentaire)

TARIFS APPLICABLES A L'ESPACE RIED BRUN (DU 01/09/2014 AU 01/09/2015)

- Tarif adulte : 11 €
- Tarif réduit : 9 €
(personne à mobilité réduite, groupe à partir de 10 personnes, demandeurs d'emploi, carte CEZAM)
- Pass culturel comprenant 8 spectacles : 56 €
- Tarif jeune (- 18 ans) : 7 €
- Tarif scolaire : 3,50 €

TARIFS DES ENTREES CINEMA

- Tarif adultes : 4 €
- Tarif enfant de moins de 14 ans : 3 €



Communauté de Communes
Pays du Ried Brun

TARIFS DES SERVICES 2015